



*Commune d'Oron*

## CONSEIL COMMUNAL D'ORON

### Rapport de la commission d'étude

Concernant le préavis municipal no 20/2013

Giratoire « La Longeraye »

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'étudier le préavis 20/2013, composée de Messieurs Jean-Paul Rubattel, Christophe Stauffer, Christophe Rebetez, Fabien Zutter et Eric Martin président rapporteur, s'est réunie le 6 novembre 2013 au carnotzet d'Oron-la-Ville.

M. Daniel Sonnay, délégué de la Municipalité a assisté à notre commission et a pu répondre à toutes nos questions ce dont nous l'en remercions.

En mars 2009, la commune de Palézieux a débuté ce projet.

Au vu de l'augmentation croissante du trafic sur cet axe routier depuis 2009, la Municipalité a repris le dossier afin d'améliorer la sécurité à ce croisement. A ce jour, entre 15900 et 16600 véhicules circulent sur ce tronçon et plus de 1000 véhicules par jour sur la route de Granges. La tendance va à la hausse d'environ 3%, ce qui augmente les risques d'accidents. Ces valeurs nous sont fournies par le bureau BIOL.

C'est pourquoi la Municipalité nous soumet la construction d'un giratoire sur la RC 749 (RC de classe 1), afin de rester aux normes avec les transports spéciaux. Ce giratoire fait partie du développement de la ZI pour se donner les moyens de la mettre en valeur.

De plus, le projet d'accès au centre de détention pour mineurs a été modifié. En effet, la sortie, initialement prévue sur la route de Granges, se fera par l'accès de l'entreprise Fluid Automation Systems. Etant donné cette modification, le canton participera sous la forme d'une subvention.

Vu le nombre d'employés de l'entreprise Fluid ainsi que ceux prévus pour le centre (env. 80 personnes) plus le trafic qu'engendre une prison, cela posera de gros problèmes, principalement pour tourner à gauche lorsque l'on vient de la gare.

Le giratoire sera équipé d'un éclairage public central et sera pourvu d'une adjonction d'eau (arrosage).



## Commune d'Oron

La commission constate que la durée des travaux est prévue sur 4 mois. L'utilisation de feux de chantier et prévue sans détournement du trafic. La commission propose qu'une information officielle soit faite à la population, Car Postal Yverdon ainsi qu'au TPF Romont afin d'éviter les problèmes d'horaires.

La commission, sensible à la mobilité douce souhaite que la Municipalité envisage la création d'une piste cyclable avec une limitation de vitesse réduite.

Au vu de ce qui précède, la commission à l'unanimité vous recommande, Monsieur le Président du Conseil communal Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal d'Oron, vu le préavis municipal 20/2013, ayant entendu le rapport de la commission chargée de son étude, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. **D'accorder à la Municipalité le crédit de CHF 730'000.-- pour réaliser la construction du Giratoire de « La Longeraye ».**
2. **De l'autoriser à financer ce montant avec les liquidités de la caisse communale.**
3. **De l'autoriser, le cas échéant, à emprunter ce montant aux meilleures conditions du marché.**
4. **De valider le dossier technique concernant la réalisation du Giratoire de « La Longeraye »**

Oron-la-Ville, le 19 novembre 2013

Les membres de la commission :

Jean-Paul Rubattel :

Christophe Stauffer :

Christophe Rebetez :

Fabien Zutter :

Eric Martin : (président rapporteur)

